



Vernouillet, le 13 mars 2026

Procès-verbal du Comité Syndical du vendredi 13 mars 2026

Présents

Laurent BAIVEL, Président du SIVUCOP
Pascal COLLADO, délégué titulaire
Anthony HERRY, délégué titulaire
Patrick SAGET, délégué suppléant

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2026

Le procès-verbal du Comité Syndical du 27 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

2. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT

Rapporteur : M. BAIVEL

Le Comité Syndical prend connaissance des décisions du Président.

3. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Rapporteur : M. BAIVEL

A l'unanimité, le Comité Syndical autorise la reprise anticipée des résultats prévisionnels de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026.

4. CONTRIBUTIONS FISCALISEES 2026

A l'unanimité, le Comité Syndical fixe la participation fiscalisée des communes membres à 1 112 000,00 € pour l'exercice 2026.

Recettes fiscales 2026 en €	VERNEUIL	VERNOUILLET
TOTAL	700 000,00 €	412 000,00 €

5. BUDGET PRIMITIF 2026

Arrivée de Monsieur Fabien AUFRECHTER, délégué titulaire

Présents

Laurent BAIVEL, Président du SIVUCOP
Pascal COLLADO, délégué titulaire
Fabien AUFRECHTER, délégué titulaire
Anthony HERRY, délégué titulaire
Patrick SAGET, délégué suppléant

A l'unanimité, le Comité Syndical vote le budget primitif du SIVUCOP pour l'année 2026 et autorise le Président, à compter du 1^{er} janvier 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatif aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses de chacune des sections.

La séance est levée à 15H40

Signé le : 20/04/2026
Publié le : 20/04/2026

La Présidente,
Claudy MONTAGNE

